

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « **LE MONTAIGNE** » à **MONTPELLIER**, 273, rue Mion Saint Michel, le lot 1299 : au quatrième étage du bâtiment M, à droite, **UN APPARTEMENT**, d'une superficie de 52,51 m² (Loi Carrez) et 8 m² de surface annexe, le lot 1310 : au rez-de-chaussée du bâtiment M, **UNE CAVE** portant le n° 321, le tout cadastré section DV n° 118 pour 58 a 17 ca, DV n° 508 pour 10 a 61 ca, DV n° 491 pour 23 a 82 ca.

Loués.

MISE A PRIX : 74.000 €

**OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE**

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT,
commissaires de justice à MONTPELLIER le **2 septembre 2026 à 14 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

La SA CREDIT LOGEMENT, immatriculée au RCS de PARIS, sous le n° 302 493 275, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé (tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 26/00027).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €. et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

L'appartement comprend un WC indépendant, une cuisine équipée, un bureau, une salle de bains, un salon donnant sur un balcon, une chambre.

La cave n'a pas été localisée.

Le bien est loué moyennant un loyer de 410,00 € (bail non fourni).

Le syndic est